

BROUSSIN s. m. (brou-sain). Bot. Excroissance qui vient aux branches et au tronc de certains arbres : *Un BROUSSIN d'érable. Une boîte en BROUSSIN de buis. Le BROUSSIN de certains bois, comme l'orme, l'érable, le frêne, le buis, présente à l'intérieur des veines colorées qui le rendent précieux pour les ouvrages d'ébénisterie.* (Bouillet.) Les BROUSSINS d'érable étaient surtout recherchés et payés fort cher dans l'ancienne Rome, qui n'avait pas nos bois de marqueterie. (Focillon.)

— **Encycl.** Plusieurs espèces d'arbres voient souvent se développer sur leurs troncs ou sur leurs branches des tumeurs bosselées, inégales, auxquelles on donne le nom de *broussin*. C'est quand la circulation de la sève rencontre un obstacle quelconque que le bois de ces arbres est comme forcé de se renfler et de former une tubérosité toujours plus dure que les parties ordinaires de la tige ou des branches. Le frêne, le buis, l'orme, l'érable, sont les arbres où l'on trouve le plus souvent ces tubérosités. Le *broussin* d'érable était très-recherché chez les Romains pour la fabrication des beaux meubles, parce que le bois en est souvent veiné et coloré d'une manière fort agréable. Quand on coupe plusieurs années de suite les branches du buis, la souche de cet arbre devient un véritable *broussin*, que les tabletiers modernes emploient pour faire des tabatières, des nécessaires, et d'autres petits objets de luxe.

BROUSSON (Claude), protestant célèbre, né à Nîmes en 1647, mort en 1698. Il fit d'abord des études de droit et devint avocat à Castres, où il eut deux fois l'occasion de défendre avec succès le protestantisme, ce qui le rendit odieux au parlement. D'autres circonstances ne tardèrent pas à le mettre en relief. On était à la veille de la révocation de l'édit de Nantes; Louis XIV, entièrement livré aux jésuites, songeait à expier les fautes de sa vie en purgeant définitivement son royaume de l'hérésie huguenote, et il y était encouragé par l'attitude impudique des protestants. Privés de leurs droits légitimes, exposés aux vexations les plus révoltantes, les religionnaires ne savaient que se résigner, mais ils devaient bientôt relever la tête. Le roi avait interdit les réunions des synodes provinciaux; on épiait toutes les démarches des pasteurs. En dépit de toutes ces précautions, quelques hommes déterminés font nommer seize députés ou *directeurs* par le Languedoc, les Cévennes, le Vivarais et le Dauphiné, et cette députation se réunit à Toulouse, dans la maison de Brousson. Là, il est décidé que le moment de la résistance est venu; mais avant d'engager les hostilités, une dernière démarche est tentée auprès du roi. Voici un fragment de la requête rédigée par les seize directeurs et adressée à Louis XIV. Après avoir exposé que leur religion leur commande de s'assembler pour prier Dieu, ils ajoutent ces courageuses paroles : « Et néanmoins, sire, les déclarations que les ennemis des suppliants ont obtenues avec tant de surprise leur défendent de s'assembler, pour rendre à ce grand Dieu le service qu'ils lui doivent. Dans l'impuissance où les suppliants se trouvent, sire, d'accorder la volonté de Dieu avec ce que l'on exige d'eux, ils se voient contraints par leur conscience de s'exposer à toute sorte de maux pour continuer de donner gloire à la souveraine majesté de Dieu, qui veut être servi selon sa parole... Si ce pauvre peuple est si malheureux qu'il ne puisse exciter la pitié de son auguste monarque, pour lequel il aura toujours un amour sincère et respectueux, une vénération singulière et une fidélité inviolable, il proteste à la face du ciel et de la terre que, moyennant l'assistance de ce grand Dieu, pour les intérêts duquel il s'est exposé à tant de disgrâces, il lui donnera gloire au milieu des plus terribles calamités. » Peu de temps après, une nouvelle requête fut adressée au roi qui répondit à ce langage chrétien et patriotique, en envoyant des troupes contre le Dauphiné. Des assemblées avaient eu lieu en Vivarais, en Dauphiné et au cœur des Cévennes; mais ces assemblées n'avaient fourni l'occasion d'aucun trouble. Néanmoins, les catholiques prirent les armes; l'insurrection éclata à l'occasion de la mort d'un protestant, tué dans une rencontre.

Il serait superflu de raconter ici en détail les exploits sanglants de l'armée royale dans les provinces protestantes du Midi. Brousson, dans son *Apologie du projet des Réformez*, nous dit comment les dragons laissaient aux réformés faits prisonniers le choix entre la messe et la potence, et comment ceux-ci optaient pour la potence. Dans le Vivarais, d'autres dragons, commandés par le courtisan Noailles, exécutaient à la lettre ces prescriptions de Louvois : « De faire nourrir les troupes aux dépens du pays; de saisir les coupables et de leur faire leur procès; de raser les maisons de ceux qui avaient été pris les armes à la main et de ceux qui ne rentreraient pas chez eux après la publication de l'ordonnance; de raser les temples et de causer une telle désolation que l'exemple épouvantât. » Aussi messieurs les dragons n'épargnèrent-ils personne.

Les Cévennes eurent leur tour. Brousson, parti de Toulouse, s'était réfugié à Nîmes. Noailles y vint pour opérer son arrestation. Brousson trouva divers refuges dans des maisons amies, mais les menaces faites aux recéleurs lui eurent bientôt fermé toutes ces portes. Alors, dit M. Peyrat, « il erra deux ou trois

nuits dans Nîmes, cherchant une issue; braqué par le guet, arrêté, interrogé, relâché miraculeusement, il découvrit enfin, près du collège des jésuites, un égoût qui le conduisit dans les fossés de la ville, non loin de la porte des Carmes, d'où il gagna les Cévennes. » De là, il s'enfuit en Suisse. Jugé par contumace, le 26 juin 1684, et condamné, il fut pendu en effigie sur la place du Marché de Nîmes, le 3 juillet. Une centaine de ministres des diverses Eglises cévenoles subirent la même condamnation. Les temples furent fermés et interdits.

Brousson était alors à Lausanne; mais les épouvantables malheurs de ses coreligionnaires lui déchiraient trop le cœur pour qu'il pût rester longtemps dans cet asile assuré. Tout à coup, malgré les larmes de sa femme et de son fils, il part et revient en France, « uniquement, dit-il, par le mouvement de sa conscience et de l'esprit de Dieu. » Il se fait consacrer dans les Cévennes, en 1689, et se jette bravement au travers des périls, sous le pseudonyme de *Paul Beausole*. Quelle fut alors son existence? M. Peyrat nous l'apprend : « Voyager de nuit, sous le vent, la pluie, la neige; passer au milieu des soldats ou parmi les brigands, moins redoutables pour lui; dormir dans les bois, sur la terre nue, sur une couche d'herbe ou de feuilles sèches, et, comme disent les complaintes, sous la couverture du ciel; habiter des cavernes, des granges abandonnées, des cabanes de pâtre;... se cacher sur les toits, dans les puits, ou bien jouer d'audace et de ruse, en abordant hardiment les troupes, et les lancer après un ami officieux qui s'expose pour lui donner le temps de s'esquiver; passer devant les sentinelles en imitant les manies des insensés ou la pantomime des baladins. » Ainsi vécut Brousson par pur dévouement pour ses coreligionnaires.

Le sanguinaire Basville, intendant du Languedoc, apprenant que Brousson parcourait les Cévennes en missionnaire, mit sa tête à prix en 1691. En 1693, il augmenta la récompense offerte et promit cinq cents louis d'or à qui lui livrerait le zélé pasteur. Brousson jugea qu'il était prudent de rentrer pour quelque temps en Suisse; il arriva à Lausanne le 7 décembre 1693. Avant de partir, il avait adressé à Basville une *lettre apologétique*, où il repoussait la qualification de perturbateur du repos public.

Il fut bientôt fatigué de son repos et revint en France au mois de septembre 1695. Il y pénétra par les Ardennes, se montra à Sedan et répandit la joie parmi les protestants qu'il trouva sur sa route et auxquels il donna la communion. Reconnu en Bourgogne et poursuivi, il rentre une seconde fois en Suisse et passe en Hollande; mais la France l'attire toujours. Il se remet donc en route en 1697, descend le Rhin, traverse la Suisse, pénètre en France par le Jura et visite avec une joie profonde les Eglises du Dauphiné et du Vivarais. Au printemps, il revient dans ses chères Cévennes. Basville est averti de son retour et promet cette fois 600 louis d'or à qui lui livrera mort ou vif. Brousson échappe par miracle aux minutieuses perquisitions faites à son intention. Une fois, il est obligé de traverser le Rhône à la nage. Enfin, tandis qu'il s'enfuit, il est pris à Pau. Basville le réclame et le fait conduire à Montpellier et exécuter sur la place du Peyrou, le 4 novembre 1698!

Dans la *Biographie universelle*, Tabaraud, en compagnie de Brueys, protestant converti, affirme que Brousson, de concert avec le comte de Schomberg, avait dressé un projet d'invasion de la France. Cette accusation, déjà réfutée par Larrey, dans son *Histoire de France*, est repoussée en ces termes par les auteurs de la *France protestante* : « N'en déplaise à Tabaraud, les sages et vrais Français, moins injustes que lui, ne verront dans Brousson que la malheureuse victime d'un roi et d'un clergé sans entrailles; ils n'admettront pas comme authentique une accusation qui ne fut rien moins que prouvée, et, dans tous les cas, tenant grand compte des mobiles qui firent agir les pasteurs du désert dont Brousson fut un des plus illustres, ils se garderont de les ravalier au niveau de ces émigrés, clercs et laïques, qui, un siècle plus tard, fomentèrent la guerre civile et montrèrent la route à l'invasion étrangère, dans l'unique but de sauver leurs privilèges menacés. » Maintenant, nous dirons aux auteurs de la *France protestante* : « Messieurs, voilà un langage violent et qui ne saurait s'expliquer que si Brousson est réellement innocent du crime de trahison qu'on lui impute. A cette époque, il est vrai, le protestantisme était cruellement et injustement persécuté; d'autre part, la France était en guerre avec la Hollande et la Savoie. Est-il bien certain que Brousson, homme à passions, n'ait pas vu dans ces circonstances des raisons de s'entendre avec les ennemis de ses persécuteurs? Ni dans La Beaumelle (*Lettre à Voltaire*), ni dans Barbier (*Examen critique des dictionnaires historiques*), on ne trouve une réfutation positive de ce soupçon. Vous-mêmes ne semblez que légèrement convaincus de l'innocence de Brousson, puisqu'en flétrissant justement la conduite des émigrés, vous paraissez insinuer que le crime changeraient de nom, appliqué à une question de conscience... Ici, qu'on le remarque bien, ce n'est pas une accusation que nous formulons; notre restriction tend à prouver tout simplement que,

suivant nous, le problème n'a pas encore été résolu, rien de plus. »

Voici la liste des ouvrages principaux de Brousson : *L'Etat des réformés de France* (La Haye, 1685, 3 vol. in-12); *Lettres au clergé de France* (1685, in-12); *Lettres aux catholiques romains, au désert* (1687, in-18); *Relation sommaire des merveilles que Dieu fait en France dans les Cévennes* (Amsterdam, 1694, in-8°); la *Manne mystique du désert, ou Sermons prononcés en France dans les déserts et dans les cavernes durant les ténèbres de la nuit et de l'affliction, pendant les années 1689-1693* (Amsterdam, 1695, in-8°); *Confession raisonnée de ceux qui prêchent dans le désert*, écrit envoyé au roi pour prouver qu'on ne prêchait pas la rébellion; *Remarques sur le Nouveau Testament de P. Amelotte* (Delft, 1697, in-8°); *L'Adoration religieuse ou Traité sur la gémulation* (1698); *Lettres et opuscules* (Utrecht, 1701, in-8°); *Lettres pastorales sur le cantique des cantiques* (1697).

BROUSSONNET (Pierre-Marie-Auguste), médecin et naturaliste français, né à Montpellier en 1761, mort en 1807, fut choisi par Daubenton comme son suppléant au Collège de France, après un voyage en Angleterre, où il avait commencé sa réputation, et, en 1784, comme son adjoint à l'école vétérinaire. Plusieurs travaux remarquables lui ouvrirent les portes de l'Académie des sciences. Elu député aux premières assemblées politiques de la Révolution, il devint suspect comme girondin sous la Convention et se vit forcé de s'expatrier. De retour en France, il fut nommé par le ministre Chaptal, son parent, professeur de botanique à Montpellier. Il a enrichi la science de travaux remarquables sur les poissons, et de divers ouvrages de botanique. Il a, de plus, introduit en France le premier troupeau de mérinos et les chèvres d'Angora. Vers la fin de sa vie, Broussonnet eut une attaque d'apoplexie, à la suite de laquelle il perdit la mémoire des noms propres et des substantifs. Il était obligé, pour caractériser les objets dont il voulait parler, d'avoir recours aux adjectifs soit français, soit latins, qui se présentaient en foule sur ses lèvres. Ce phénomène bizarre d'altération dans la mémoire, et un des plus extraordinaires qu'aient été enregistrés par la science, a été depuis observé de nouveau. Il succéda d'ordinaire à un traumatisme du crâne, et, dans ce cas, disparaît avec la guérison de l'ébranlement produit par le traumatisme. Le principal ouvrage de Broussonnet est son *Elenchus plantarum horti Montispe-liensis* (1805). On a de lui de nombreux mémoires, parmi lesquels nous citerons : *Comparaison des mouvements des planètes avec ceux des animaux* (1787); *Mémoires pour servir à l'histoire de la respiration des poissons* (1787); *Sur les vaisseaux spermatiques des poissons épineux* (1787); *Considérations sur les dents en général, et sur les organes qui en tiennent lieu* (1789).

BROUSSONNETIE s. m. (brou-so-né-ti — du naturaliste Broussonnet). Bot. Genre de mûriers qui croissent au Japon et jusque dans la Nouvelle-Zélande.

— **Encycl.** Le genre *broussonnetie*, créé aux dépens du genre mûrier, se distingue par ses fleurs dioïques. Les mâles, disposées en épis denses, bractéifères, ont quatre étamines et huit anthères; les femelles sont rangées en capitules denses sur un réceptacle globuleux, et entremêlées de squames velues. Le style est excentrique; il n'y a qu'une seule graine oncinée.

La seule espèce connue est la *broussonnetie à papier*, vulgairement appelée *mûrier de Chine, mûrier à papier*. Son bois est tendre, léger et susceptible de recevoir un beau poli. Ses feuilles servent à faire le papier de Chine, si recherché pour l'impression en taille-douce. On peut les donner aux moutons et même aux vers à soie. Les fruits ont une saveur sucrée très-agréable. L'écorce, fortement battue dans un courant d'eau, est employée par les Taïtiens à la confection d'une sorte de toile non tissée. Avec celle des jeunes branches, on fait, au Japon et en Chine, un papier assez fort pour couvrir les parasols. Chez nous, il serait, dit-on, possible de l'utiliser de la même manière que le chanvre. La *broussonnetie à papier* est originaire de la Chine, du Japon et des îles de la mer du Sud, mais elle s'est naturalisée en Europe et résiste même aux hivers de la Belgique. Elle aime de préférence les terres sablonneuses, et se multiplie aisément par graines, drageons, boutures, marcottes ou greffes. Les semis doivent être faits dans un terrain meuble, exposé au midi. Le jeune plant peut être repiqué dès la seconde année, mais ce n'est qu'à la quatrième ou à la cinquième qu'il faut le planter à demeure. Les drageons enracinés passent deux ans en pépinière. Le bouturage est peu utile; on le remplace généralement par le marcottage. Les marcottes doivent être fournies par des mères qu'on rabat à un mètre du sol. La *broussonnetie à papier* croît très-rapidement, on peut s'en servir pour former de belles avenues ou des taillis productifs.

BROUSSURE s. f. (brou-su-re). Agric. Carie du froment.

BROUSTELLER v. a. ou tr. (brou-stèl-lè). Brouter. « Vieux mot.

BROUT s. m. (brou. — Pour l'étym., v. brousse). Eaux et for. Pousse des jeunes taillis au printemps.

— Art vétér. *Mal de brou* ou *de bois*, Gastro-entérite des bœufs. « Quelques-uns écrivent *mal de brou*.

— **Encycl.** Art vétér. Les bœufs qui, au printemps, mangent de jeunes feuilles d'arbre, et surtout des bourgeons de chêne, sont souvent atteints d'une sorte de gastro-entérite connue sous le nom de *mal de brou* ou *de bois*. Ils présentent d'abord tous les symptômes d'une fièvre ardente; puis viennent l'abattement, des selles dures, teintées d'un sang noirâtre; plus tard, les selles liquides et sanguinolentes, la bouche écumeuse, la peau froide, et enfin la mort du douzième au quinzième ou au vingtième jour. On traite cette maladie par des saignées abondantes, des boissons émollientes, des lavements, etc. Les moutons et les solipèdes en sont quelquefois atteints, mais beaucoup plus rarement que les bœufs.

— **Homonyme.** Brou.

BROUTAGE s. m. (brou-ta-je — rad. *brou*). Techn. Travail défectueux d'un outil qui broute. « Soubresaut que les blocs éprouvent dans les moulins du potier.

BROUTANT (brou-tan) part. prés du v. Brouter.

BROUTANT, ANTE adj. (brou-tan, ante — rad. *brou*). Qui broute : *Bêtes BROUTANTES*. — Bouch. Se dit des jeunes animaux tués après avoir commencé à manger. S'empl. surtout en parlant des chevreux : *Les peaux de chevreux têtards se vendent le double de celles de chevreux BROUTANTS.* (Huart.)

— Substantiv. : *En général, les BROUTANTS arrivent morts et dépouillés de la peau, qui a été vendue aux gantiers.* (Huart.)

BROUTART adj. et s. m. (brou-tar — rad. *brou*). Bouch. Syn. de BROUTANT : *Personne ici ne se soucie de la chair de chevreau BROUTART.* (Delambre.)

BROUTÉ, ÉE (brou-té) part. pass. du v. Brouter : *Les feuilles de la bourdaine sont BROUTÉES avec délice par les chevreuils et les cerfs.* (Bouillet.)

BROUTEMENT s. m. (brou-te-man — rad. *brou*). Action de brouter. « Peu usité.

— Techn. Mouvement saccadé imprimé à un tour par l'outil. « On dit aussi BROUTAGE.

BROUTER v. a. ou tr. (brou-té — rad. *brou*). Manger sur la plante de l'herbe ou des feuilles : *Le bouquetin ne se trouve que dans les sommets escarpés des Alpes; c'est là qu'il BROUTE des plantes inconnues aux laboureurs.* (B. de St-L.) *Notre blé monte-t-il trop haut; nous avons soin de le tondre, ou mieux de le faire BROUTER par des moutons.* (Barthé.) *Les chevaux des cosaques BROUTENT l'herbe des Tuileries.* (V. Hugo.) *L'homme n'est pas fait pour BROUTER l'herbe; ses dents canines le prouvent.* (E. Blaze.)

Les troupeaux, librement éparés dans la campagne, *broutent* le serpolet au penchant des montagnes.

Dans le jardin des morts il conduit ses troupeaux, Et leur donner à brouter l'herbe de nos tombeaux.

— Par ext. Manger, se nourrir de : *J'aime mieux être ermite et brouter des racines Que de vivre avec vous.* Adieu.

— Absol. *Une chèvre sauvage avait bondi par-dessus la grotte, et BROUTAIT à quelques pas de là.* (Alex. Dum.) *Va, bétail, où le maître te pousse, et BROUTE où il te permet de BROUTER.* (E. Felletan.)

Après qu'il eut brouté, trotté, fait tous ses tours, Jeannot lapin retourne au souterrain séjour.

Dès que les chèvres ont brouté, Certain esprit de liberté Leur fait chercher fortune.

— Loc. prov. *L'herbe sera bien courte, s'il ne trouve à brouter.* Il se tirera toujours d'affaire, si la chose n'est pas absolument impossible. « *Où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute.* Il faut savoir vivre où l'on est, et avec les ressources dont on dispose : *Une femme qui veut rester heureuse ne doit pas chercher du nouveau; où LA CHÈVRE est attachée, IL FAUT QU'ELLE BROUTE.* (Th. Leclercq.)

Où la chèvre est liée, il faut bien qu'elle broute.

— Hort. Couper les sommets des rameaux.

— Techn. Mordre inégalement et par choc, en parlant de certains outils : *Ce rabot BROUTE. Vous faites BROUTER la gouge.*

BROUTILLE s. f. (brou-ti-lle; il mil. — dimin. de *brou*). Menu branchage : *Ramasser des BROUTILLES.*

— Fig. Objet, affaire de peu d'importance : *Vos métaphysiciens se perdent dans les minuties de l'idéologie. Eh! quel compte importe cette BROUTILLE scientifique?* (Fourier.)

J'ai gagné neuf cents francs, sans compter les cent A plaider la brouille et défendre les crimes. (Times, E. AUGIER.)

— Pratiq. Amas d'actes : *Boucard resta la tête ensevelie dans un monceau d'actes, nommés BROUTILLES, en style de palais.* (Balz.)

— Agric. Bourgeon qui naît à l'aisselle des feuilles de la vigne.

BROUTURE s. f. (brou-tu-re — rad. *brou*). Mutilation du rameau qui a été brouté.

BROUVELEURES, bourg de France (Vosges), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom.